



Disponible en ligne sur

ScienceDirect
www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France

EM|consulte
www.em-consulte.com

*neuropsychiatrie
de l'enfance
et de l'adolescence*

Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence xxx (2017) xxx-xxx

Mise au point

L'affaire Wakefield et le mouvement anti-vaccination

Andrew Wakefield, the MMR-autism fraud, and the anti-vaccination movement

B. Chamak

Cermes3, Inserm U988, CNRS Umr 8211, Ehess, université Paris-Descartes, 45, rue des Saints-Pères, 75270 Paris cedex 06, France

Résumé

Cette mise au point concernant la polémique sur le lien entre autisme et vaccin ROR vise à montrer comment une fraude même révélée et démontrée peut encore influencer le public. La controverse repose en grande partie sur un article du britannique Andrew Wakefield dont les résultats publiés en 1998 sont le fruit de la manipulation de données et de conflits d'intérêt majeurs mis en évidence en 2009 par Brian Deer, un journaliste d'investigation qui a travaillé pendant 7 ans sur cette affaire. L'essor du mouvement anti-vaccination, le rôle des associations de parents et la tendance à une perte de confiance envers les institutions sont analysés pour mieux comprendre l'impact de cette publication qui a eu pour conséquence une diminution du taux de vaccination et la recrudescence de cas d'oreillons, de rougeole, de rubéole, mais aussi de poliomyélite, de diphtérie et de coqueluche.

© 2017 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

Mots clés : Autisme ; Vaccins ; Controverse ; Conflits d'intérêt ; Fraude ; Perte de confiance

Abstract

The focus on the controversy on autism and MMR vaccine aims to show how an identified and revealed fraud may still influence people. To a large extent, this controversy relies on a 1998 Wakefield's publication with clear falsification of data. In 2009, after 7 years of investigation, Brian Deer provide evidence of a deliberate fraud and Wakefield's conflict of interest through his involvement with a lawsuit against manufacturers of the MMR Vaccine. The rise of the anti-vaccination movement, the influence of parents' associations, and the declining trust in state institutions are analyzed to better understand the impact of this publication on the decrease of vaccination and the resurgence of measles, mumps, rubella, poliomyelitis, diphtheria, and pertussis.

© 2017 Elsevier Masson SAS. All rights reserved.

Keywords: Autism; Vaccine; Controversy; Conflict of interest; Fraud; Loss of confidence

La controverse sur un éventuel lien entre autisme et vaccins ayant eu un impact considérable, il paraît important d'en détailler l'historique et de montrer comment une fraude, même révélée et démontrée, peut encore influencer le public. La controverse a débuté en 1998 avec un article publié dans *The Lancet* par le britannique Andrew Wakefield et ses collègues qui signalait un lien possible entre vaccination rougeole-oreillon-

rubéole (ROR) et autisme [1]. Les résultats de l'étude réalisée chez 12 enfants indiquaient, pour tous, des anomalies gastro-intestinales les jours suivants la vaccination et, pour les deux tiers, des signes d'autisme. Cette publication, très médiatisée, a connu une résonance internationale et a entraîné une diminution de la vaccination des enfants dans de nombreux pays, et en particulier au Royaume-Uni. Le taux de vaccination ROR qui y était de 92 % en 1997 a chuté à moins de 80 % en 2003 [2]. Malgré plusieurs tentatives de réplique, aucune autre équipe n'a pourtant pu confirmer ses résultats et les études

Adresse e-mail : brigitte.chamak@parisdescartes.fr

<http://dx.doi.org/10.1016/j.neurenf.2017.04.003>

0222-9617/© 2017 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

épidémiologiques mises en œuvre n'ont pas révélé d'association entre autisme et vaccination [3–6]. Cependant, la responsabilité du vaccin dans l'apparition de cas d'autisme était ancrée dans les esprits et ceux qui en étaient convaincus accusaient les auteurs de ces études d'avoir des liens avec les producteurs de vaccins.

À partir de 2003, une enquête d'investigation menée par Brian Deer (soutenu par le *Sunday Times* et le *British Medical Journal*) révéla que les dossiers médicaux des 12 enfants qui participaient à l'étude de Wakefield avaient été falsifiés. Elle indiquait également que non seulement Andrew Wakefield avait commis des fautes professionnelles graves mais qu'il les avait commises sciemment et pour en tirer profit (il était l'expert-conseil dans un recours collectif mené par un groupe anti-vaccin et il avait créé une entreprise dans le but de mettre au point un vaccin contre la rougeole). Ce n'est pourtant qu'en 2010 que *The Lancet* retira l'article et que Wakefield fut radié à vie par le *General Medical Council*. En janvier 2011, le *British Medical Journal* (BMJ) publiait un article signé par Brian Deer [7] et deux éditoriaux accusant Andrew Wakefield de fraude et s'interrogeant sur l'impact démesuré de sa publication.

Un article paru dans *Le Monde* le 8 février 2017 replaçait l'affaire au-devant de la scène en signalant que le film documentaire anti-vaccin, *Vaxxed*, de Wakefield, devait être projeté dans les locaux bruxellois du Parlement européen [8]. Des députés britanniques, bien au fait de l'affaire Wakefield, ont vivement protesté et la projection n'a pas eu lieu dans ces locaux. Pourquoi, malgré la démonstration de la malhonnêteté d'un chercheur, ses thèses trouvent-elles toujours des adeptes ? L'impact de la publication de Wakefield est à mettre en lien avec le développement du mouvement anti-vaccination, le soutien apporté par des associations de parents d'enfants autistes et la perte de confiance envers les institutions. Après une présentation des résultats de l'enquête menée par Brian Deer démontrant la fraude et les conflits d'intérêt d'Andrew Wakefield, j'aborderai la question de l'essor du mouvement anti-vaccination en lien avec la promotion d'une médecine alternative et le rôle des associations de parents d'enfants autistes dans la diffusion de l'idée d'un lien entre vaccin et autisme. Une réflexion sur la perte de confiance envers les institutions est proposée en conclusion.

1. L'enquête de Brian Deer

Brian Deer, journaliste d'investigation britannique, travaillant pour le *Sunday Times*, connu pour ses enquêtes sur l'industrie pharmaceutique, a commencé à s'intéresser au cas Wakefield en 2003. Il a découvert que deux ans avant la publication de son article, Wakefield avait été engagé par un avocat qui voulait intenter une action judiciaire contre le laboratoire produisant le vaccin ROR. Le contrat, d'un montant de 55 000 livres, devait permettre à Wakefield de mener des recherches permettant de découvrir un « nouveau syndrome » qui serait au cœur d'un procès. Six mois avant la publication dans *The Lancet*, l'avocat avait écrit à Wakefield que « le premier objectif est d'apporter à la cour une preuve irréfutable dans le but de la convaincre de la dangerosité du vaccin ». C'est en 2004 que Brian Deer [9] révéla ce conflit d'intérêt majeur, ce qui entraîna la rétractation

de dix des auteurs et le début des poursuites par le *General Medical Council*. En 2006, Deer mit également en évidence un autre conflit d'intérêt : suite à la publication de Wakefield, le fond anglais d'aide à la justice, un fond géré par le gouvernement pour offrir l'accès à la justice pour les plus pauvres, engagea le Dr. Wakefield : sa rémunération, versée à une société créée par sa femme, s'éleva finalement, à plus de 400 000 euros. De plus, en juin 1997, neuf mois avant la publication de son article et de sa conférence de presse où il allait demander la suppression de la vaccination triple, Wakefield déposa un brevet contre la rougeole, qui n'avait de chance commerciale que si une vaccination séparée des vaccins était décidée, motif supplémentaire pour discréditer le vaccin ROR.

Quant aux résultats de l'étude, Brian Deer montra en 2009 la manipulation des données [7]. Parmi les 12 enfants, certains avaient un autisme bien avant de recevoir la vaccination ROR et d'autres ne présentaient pas d'autisme. Par ailleurs, le recrutement était contestable puisque certains parents des enfants faisaient partie du groupe recruté par l'avocat. En outre, aucun comité d'éthique n'avait donné son accord pour la réalisation de l'étude. Les enfants ont eu à subir une anesthésie, une colonoscopie, une ponction lombaire, un scanner cérébral, un électroencéphalogramme, etc. Le *General Medical Council* a conclu en janvier 2010 que le Dr. Wakefield avait agi avec « malhonnêteté et irresponsabilité » et avec une « indifférence inhumaine » pour les enfants inclus dans l'étude. Wakefield a nié en bloc toutes les accusations, estimant être victime d'un acharnement. Parti aux États-Unis après avoir été licencié en 2001 de son poste hospitalier, il a ouvert à Austin au Texas un centre de recherches et de traitements pour les enfants présentant des troubles du développement. Le soutien d'associations de parents et le développement du mouvement anti-vaccination ont permis à Wakefield de continuer à défendre ses thèses fondées sur une fraude.

2. Mouvement anti-vaccination

Si des ligues anti-vaccinales sont apparues dès la découverte de la vaccination au XIX^e siècle, le mouvement actuel a pris de l'ampleur et l'article de Wakefield a accéléré le processus de diminution de la couverture vaccinale, notamment au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, aux États-Unis et en Allemagne. L'une des conséquences est la recrudescence de cas d'oreillons, de rougeole, et de rubéole, mais aussi de poliomyélite, de diphtérie et de coqueluche. L'Agence américaine du médicament (FDA) a rapporté en 2012 que le taux de coqueluche était le plus élevé depuis 50 ans. Alors même que les États-Unis avaient commencé à constater les effets ravageurs des campagnes anti-vaccinations, le mouvement anti-vaccin s'est propagé en France. L'Agence du Médicament indiquait que l'hostilité vis-à-vis de la vaccination était passée de 9,5 % en 2005 à 38,2 % en 2010. Des chiffres plus récents de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé montrent que cette hostilité est à présent de 21 %. L'Institut de veille sanitaire qui s'inquiétait du foyer épidémique de rougeole dans le Haut-Rhin en 2015, rappelait la flambée épidémique de 2008–2011, avec plus de 23 500 cas déclarés de rougeole ayant entraîné 1500 cas de pneumopathie grave,

Download English Version:

<https://daneshyari.com/en/article/7316925>

Download Persian Version:

<https://daneshyari.com/article/7316925>

[Daneshyari.com](https://daneshyari.com)